



Ville de Colombes

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France

Direction des services départementaux de l'Education nationale des Hauts-de-Seine

Conseil général des Hauts-de-Seine

APPEL A CANDIDATURE

En direction d'artistes
en vue de deux résidences-missions
dans le domaine de la photographie et de l'écriture
menées en faveur des habitants de la ville de Colombes (92)
prenant place dans le cadre du
Contrat local d'éducation artistique (CLEA)

Cadre des résidences-missions

La Ville de Colombes, la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France, la Direction des services départementaux de l'Education nationale des Hauts-de-Seine et le Conseil général des Hauts-de-Seine ont souhaité s'engager, en partenariat étroit avec les différentes structures culturelles professionnelles de la ville de Colombes, dans la réalisation d'un Contrat local d'éducation artistique (CLEA). Dans ce cadre, deux résidences-missions d'artistes s'inscrivant dans divers champs artistiques (photographie et écriture) sont appelées à être mises en œuvre à partir de la rentrée 2015-2016.

Définition de la résidence-mission

Enjeux

La résidence-mission est organisée à des fins d'éducation artistique et culturelle en faveur des habitants de la ville de Colombes. Elle repose sur une **pleine disponibilité** de l'artiste, sur une période équivalant à **quatre mois**, ainsi que sur une diffusion importante de son œuvre déjà accomplie et disponible, en lieux dédiés ou non. Cette diffusion peut s'envisager en amont, pendant et après la période de résidence.

La résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production ni commande d'œuvres.

Pour l'artiste-résident(e), il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche éducative et culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations). Cette mise en évidence s'appuie sur des interventions, directes ou indirectes, très variées, souvent courtes (devant donc se différencier des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par des finalités et un cahier des charges différents), portant autant sur le champ de la pratique artistique que culturelle et pouvant donner à connaître l'univers de l'artiste sur le territoire sous différentes formes de prolongements ou d'actions culturelles.

Telles un laboratoire d'éducation artistique se menant à l'échelle d'un territoire, ces actions sont à considérer comme autant de gestes artistiques, préparés en amont en co-construction avec diverses équipes pédagogiques, éducatives, sociales, associatives, économiques qui peuvent, indifféremment, être déjà impliquées dans le domaine des arts et de la culture, ou tout simplement avoir le désir de s'y inscrire.

Ces actions ont pour objectif de permettre à un grand nombre d'habitants, enfants, jeunes et adultes, d'acquérir une expérience originale et sensible de l'œuvre de l'artiste-résident(e). Elles peuvent favoriser les rencontres intergénérationnelles, les croisements inter-structures ou toute forme de rencontres susceptibles de participer au rayonnement territorial de la résidence-mission.

Ces actions peuvent se dérouler au sein d'établissements scolaires, de centres sociaux, d'accueils de loisirs, de services municipaux, de structures culturelles ainsi que dans l'espace public ou tout autre site qui paraîtra approprié à l'artiste-résident(e) et à ses partenaires locaux.

Ces actions peuvent combiner différentes formes artistiques. Pour cela, l'artiste-résident(e) peut s'attacher ponctuellement les compétences d'autres artistes.

Objectifs

- Permettre au plus grand nombre d'enfants, de jeunes et d'adultes d'appréhender les arts et la culture par la rencontre d'un artiste portant une démarche artistique forte, en lien avec un réseau de lieux culturels, éducatifs, et/ou sociaux,
- Développer l'esprit critique de ces enfants, de ces jeunes et de ces adultes par le biais de la discussion, d'échanges, de lectures et d'analyses d'œuvres,
- Contribuer au développement culturel et artistique du territoire,
- Mettre en place un projet d'éducation artistique et culturelle cohérent et global, contribuant à la mutualisation de l'offre des structures culturelles de la Ville et des projets des partenaires de chaque résidence-mission, notamment à travers l'articulation des différentes programmations et dispositifs existants sur le territoire,
- Réduire ainsi les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture.

Déroulement

La résidence se décompose en deux étapes :

- une période d'appropriation du territoire d'une durée d'un mois fractionné
- une période de réalisation des actions d'une durée de trois mois continus

Durant **la période d'appropriation**, l'artiste-résident(e) rencontre les partenaires potentiels de la résidence, leur présente son travail et sa démarche artistique. Il peut s'agir d'équipes pédagogiques, éducatives et/ou associatives dont les champs d'activité recouvrent l'action culturelle, éducative, scolaire, sociale, citoyenne, économique, etc.

Ces rencontres peuvent revêtir des formes extrêmement variées afin d'éviter tout caractère répétitif. Dans tous les cas, elles favorisent la mise en réseau des partenaires.

Ces derniers sont invités également à présenter leur quotidien et les publics qu'ils touchent, et à envisager avec l'artiste en résidence la manière dont ils aimeraient faire percevoir aux publics dont ils ont la responsabilité sa présence et son œuvre.

La période d'appropriation permet à l'artiste-résident(e) de construire le projet global qu'il va mener sur la ville, en tenant compte des spécificités du territoire et de ses acteurs.

C'est également durant cette phase que l'artiste-résident(e) détermine le plan de diffusion de son œuvre sur le territoire (mobilisation de toutes formes de diffusion traditionnelle ou

innovante, et mise à disposition de ressources liées à son univers artistique) ainsi que la communication inhérente à celle-ci.

La période de réalisation des actions dure trois mois continus (avec néanmoins suspension de la résidence durant la période de congés). Durant cette étape, se co-réalisent les actions menées en direction des habitants. Il s'agit de ces gestes artistiques évoqués précédemment conçus en prenant le réseau de l'établissement scolaire, de la structure de loisirs ou à vocation sociale pour unité de référence, plutôt que la seule classe ou le seul groupe. En effet, l'artiste-résident(e) doit pouvoir éviter l'écueil de la duplication de micro-projets indépendants les uns des autres.

Tout au long de ces quatre mois, et au-delà, l'œuvre existante de l'artiste et disponible à la diffusion est largement présentée sur le territoire. Les modes d'exposition, de médiation et de démultiplication de ces productions sont aussi variés et renouvelés que possible, ils tendent également à l'innovation contribuant ainsi à garantir à tous les habitants, et particulièrement à ceux participant aux actions de la résidence-mission, une proximité avec une ou plusieurs des productions artistiques du résident.

Deux artistes-résidents(es) | Deux structures culturelles porteuses

Peut faire acte de candidature tout artiste professionnel résidant en France.

Les artistes candidats doivent avoir à leur actif une production artistique conséquente, une expérience significative dans le domaine de la pédagogie et/ou de la médiation, et être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'action et de diffusion que représente chaque résidence-mission.

La diffusion de l'œuvre, ou du processus de création de l'artiste, constitue un axe principal de la résidence dans la mesure où elle est susceptible de toucher un grand nombre de personnes, quelque soit leur degré d'implication envisagé dans la dynamique locale en jeu. A cette fin, comme dit précédemment, l'artiste-résident(e) peut jouer de toutes les formes de démultiplication et de partage possibles qu'il aura pris soin de définir en amont avec les différentes équipes partenaires, le comité de coordination et surtout, avec chacune des deux structures culturelles porteuses référentes.

En lien avec le projet global de chaque résidence-mission, chacune des structures culturelles référentes doit donner à voir et être structure d'appui : l'artiste-résident(e) est invité à s'emparer pleinement de leurs axes programmatiques existants à des fins artistiques et éducatives diverses : détournements, prolongements, explorations, réinvestissements etc. Elles doivent également être lieux d'accueil et d'expérimentation pour des actions de pratique artistique courtes.

Pour la résidence-mission photographie

Dans le cadre du présent appel à projet, il est recherché un artiste, français ou étranger résidant en France, dont la recherche et la production s'inscrivent dans les champs de la photographie privilégiant tout type d'approche (plasticienne, documentaire, performante etc.) via tout type de support technique (argentique, numérique, couleur, noir et blanc etc.).

Le **Musée d'art et d'histoire de Colombes**, son bâtiment, ses collections, et sa programmation, (cf. présentation en annexe 1) seront structure d'appui à l'univers de l'artiste, centralisatrice et relais pour la diffusion de son œuvre et la réalisation d'actions brèves.

Pour la résidence-mission écriture

Dans le cadre du présent appel à projet, il est recherché un artiste, français ou étranger résidant en France, dont la recherche et la production s'inscrivent dans les champs de l'écriture mixte ou non (langage écrit associé ou non au langage graphique, dramaturgique, cinématographique, bande-dessinée etc.) via tout type de support technique (papier, audiovisuel, numérique, web etc.).

La **médiathèque La Marine** du réseau des médiathèques de Colombes, son architecture contemporaine et son implantation caractéristique dans le quartier du Petit-Colombes, ses fonds, ses programmations (cf. présentation en annexe 2), seront structure d'appui à l'univers de l'artiste, centralisatrice et relais pour la diffusion de son œuvre et la réalisation d'actions brèves.

Suivi et mise en œuvre des résidences-missions

Pilotage des résidences-missions

Dans le cadre de ce CLEA, la Ville de Colombes est désignée pilote des résidences-missions. Elle guide l'artiste-résident(e) dans sa découverte du territoire, veille aux bonnes conditions de son séjour et de son travail, organise la diffusion de ses œuvres, facilite les rencontres avec les partenaires (1^{ère} phase de la résidence-mission) et aide à la réalisation des actions (2^{ème} phase de la résidence-mission).

Elle souhaite, pour ce faire, associer à toutes les étapes du déroulement des résidences-missions les structures culturelles porteuses, et d'autres, liées aux champs de la création artistique pré-cités ou souhaitant s'impliquer dans le CLEA.

Un Comité de pilotage du CLEA est mis en place. Il comprend :

- pour la Ville : les élus concernés, des représentants de la Direction de la Culture dont le référent CLEA, les deux responsables des structures d'appui, un ou deux représentants de la Direction de la Famille, un représentant de la Direction de la Jeunesse et des Sports, un représentant du service DPVA et un représentant du Projet de réussite éducative (PRE) ou du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS),
- pour l'Éducation nationale : les deux inspectrices de l'Éducation nationale des circonscriptions de Colombes ou leurs représentants, la chargée de mission Education artistique et culturelle à la DSDEN, la chargée de mission en Arts plastiques, un représentant des collèges de Colombes (principal délégué),
- un ou deux représentants de la DRAC Ile-de-France,
- un représentant du Conseil général des Hauts-de-Seine.

Coordination des résidences-missions

La direction de la Culture de la ville de Colombes a été désignée par ses partenaires pour être l'opérateur de ces résidences-missions.

Un comité de coordination du CLEA est mis en place. Il comprend :

- une chargée de mission, pilote, en charge de la coordination générale des résidences-missions,
- un ou deux représentants du Musée d'Art et d'Histoire de Colombes, référents au sein de la structure pour la résidence-mission photographie,
- un ou deux représentants des médiathèques dont celle de La Marine, référents au sein du réseau des médiathèques pour la résidence écriture.

Placé sous l'autorité du comité de pilotage, le comité de coordination a en charge le suivi des questions administratives, techniques, artistiques et culturelles. Il assure la mise en œuvre du plan de communication, à travers la promotion et la valorisation de chaque résidence-mission. Il veille à la bonne concertation entre l'artiste-résident(e) et les partenaires associés au CLEA.

Période et durée des résidences

La période de résidence est prévue pour une durée de quatre mois se répartissant comme suit :

Pour la résidence-mission **photographie** :

- un mois d'appropriation du territoire réparti sur 3 périodes distinctes, deux semaines du 15 au 26 juin 2015, une semaine du 14 au 18 septembre (avec inauguration d'une exposition au Musée à l'occasion des Journées du Patrimoine) et la dernière semaine du 5 au 9 octobre 2015 ;
- trois mois pour la seconde phase de résidence s'étalant du lundi 2 novembre 2015 au vendredi 5 février 2016 (soit 13 semaines de présence et 1 semaine de congés à prendre en semaine 52 ou en semaine 1).

Pour la résidence-mission **écriture** :

- un mois d'appropriation du territoire réparti sur 3 périodes distinctes, deux semaines du 22 juin au 3 juillet 2015, une semaine du 16 au 20 novembre et la dernière semaine du 30 novembre au 4 décembre 2015 ;
- trois mois pour la seconde phase de résidence s'étalant du lundi 4 janvier 2016 au vendredi 8 avril 2016 (soit 13 semaines de présence et 1 semaine de congés à prendre en semaine 52 ou en semaine 1).

Il est souhaité que les artistes-résidents(es) puissent être logé(e)s à proximité de Colombes durant leurs missions. Pour cela, les conditions d'hébergement peuvent être examinées avec l'appui de la Ville de Colombes si nécessaire.

Conditions financières et moyens mis à disposition

Chacun des deux artistes sélectionnés bénéficie d'une allocation de résidence d'un montant de 12.000 € TTC (allocation calculée sur la base de 3.000 € par mois, charges sociales comprises).

L'artiste choisit son mode de rémunération en fonction de l'activité exercée : salariat dans le cadre d'un contrat de travail, rémunération par le biais de l'AGESSA ou de la MDA au titre des activités accessoires ou contractualisation avec une structure intermédiaire. Il est également possible de combiner différents modes de rémunération.

Le coût éventuel relatif à la diffusion de son œuvre, existante et disponible, est également pris en charge.

Chacun des deux artistes retenus doit être autonome dans ses déplacements et disposer, de préférence, d'un véhicule personnel, ses frais de déplacement sur le territoire étant pris en charge (transports en commun et/ou carburant). En revanche, les frais de déplacement de son lieu d'habitat personnel au territoire de mission ainsi que les repas sont à sa charge.

Il dispose d'un accès au restaurant municipal pour ses repas le midi (environ 4 € par repas).

Cadre juridique

Un contrat de résidence spécifiant les engagements respectifs de la Ville, des structures culturelles associées et de l'artiste accueilli sera signé avant le début de chacune des deux résidences.

Modalités

Candidature

Les artistes candidats doivent maîtriser l'usage oral et écrit de la langue française.

Les éléments à fournir sont :

- un curriculum vitae faisant état notamment des expériences pédagogiques, de médiation, de rapport aux publics,
- un dossier de présentation de la démarche de l'artiste candidat et de sa production existante,
- une liste des œuvres disponibles à des fins d'exposition pendant, avant ou après le temps de résidence,
- une note d'intention présentant les premières orientations pédagogiques, médiatiques et artistiques du projet proposé.

L'ensemble du dossier est à adresser pour **le samedi 18 avril 2015 au plus tard** par envoi électronique aux adresses suivantes :

Pour **la résidence-mission photographie** :

marina.cavaillles@mairie-colombes.fr

michelle.mornet@mairie-colombes.fr

Pour **la résidence-mission écriture** :

marina.cavaillles@mairie-colombes.fr

helene.nicolas@mairie-colombes.fr

Le dossier artistique est impérativement à proposer sous format numérique.

Dans le cas où l'artiste souhaite enrichir cet envoi d'un DVD ou d'un CD pour les œuvres audiovisuelles et/ou sonores, il le précise dans son envoi électronique et adresse ces pièces par voie postale à l'adresse suivante :

> pour **la résidence-mission photographie** :

à l'attention de Michèle MORNET, Hôtel de Ville, Place de la République, 92 700 Colombes

> pour **la résidence-mission écriture** :

à l'attention de Hélène NICOLAS, Médiathèque Jacques Prévert, 6, passage Jacques Prévert, 92 700 Colombes

Les éléments transmis par les candidats non retenus seront restitués sur simple demande.

Sélection

Les différentes candidatures reçues seront examinées par un comité de sélection réunissant des représentants de la Ville, de structures culturelles de la Ville, de la DRAC Ile-de-France, de l'Éducation nationale, et du Conseil général des Hauts-de-Seine.

Les candidats sélectionnés seront reçus par ce comité **le jeudi 21 mai 2015** après-midi (horaire à préciser entre 13h30 et 19h).

Le résultat de la sélection sera communiqué quelques jours plus tard.

Pour plus d'informations

Delphine INGIGLIARDI, chargée de coordination CLEA à la direction de la Culture

Téléphone : 01 47 60 82 91

Courriel : delphine.ingigliardi@mairie-colombes.fr

Annexe 1

Le Musée municipal d'art et d'histoire : entre patrimoine et création

Le Musée municipal d'Art et d'Histoire de Colombes bénéficie de l'appellation Musée de France. Ses collections en lien avec le passé historique, industriel, artistique et sportif de la ville sont présentées dans un bâtiment du XVIII^e siècle réhabilité.

> Des fonds témoins d'une ville en mouvement

Les objets sont principalement liés aux industries de la téléphonie, de l'aéronautique, du pneumatique, de l'automobile et de la parfumerie ainsi qu'au domaine sportif (Olympisme, stade Yves du Manoir, athlétisme, football, rugby, ...). Les collections Beaux-Arts et Arts graphiques présentent des œuvres du XVII^e siècle au XXI^e siècle d'artistes en relation avec Colombes (Van Balen XVII^e, Gustave Bienvêtu et Théodule Ribot XIX^e, Asger Jorn XXI^e, et autres petits maîtres locaux) sous forme de peintures, études, aquarelles ou estampes. Un fonds publicitaire lié aux activités industrielles, des journaux sportifs, une série de planches d'architecture et une importante collection de cartes postales complètent les ressources.

Les collections sont partiellement visibles ou conservées en réserves. Un important travail de fond de mise à jour de l'Inventaire et de récolement des œuvres a été entrepris depuis 2012.

> Axes programmatiques

En complément de la présentation permanente et afin d'explorer de nouvelles thématiques liées à l'identité de la ville, le Musée propose chaque année deux grandes expositions temporaires à caractère alternativement artistique et historique. La création contemporaine a été introduite en 2011 avec la Biennale du verre. Cet événement vise à valoriser la création verrière peu diffusée, en s'appuyant sur les artistes contemporains ainsi que les artisans d'excellence oeuvrant sur ce médium. La 3^{ème} Biennale du verre de Colombes se déroulera de novembre 2015 à mars 2016.

Suivra une présentation temporaire visant à valoriser le fonds d'affiches des Archives municipales.

Le Musée invite par ailleurs la population à participer à un concours photo dont la remise des prix intervient à l'occasion des Journées du Patrimoine et est accompagnée d'une exposition des photographies lauréates de l'année. Les prises de vue noir et blanc doivent répondre à une thématique annuelle invitant les participants à poser un autre regard sur Colombes et son patrimoine au sens large, qu'il soit architectural, humain, naturel, etc. (l'eau, le vivre ensemble, les 5 sens, le travail, ...). L'exposition tout d'abord dévoilée au Musée tourne ensuite dans différents lieux communaux. Parallèlement, l'artiste-résident(e) du CLEA est appelé à présenter son œuvre et sa démarche artistique lors de cette ouverture de saison au Musée consacrée à la photographie.

Enfin, le Musée participe chaque année à la Nuit européenne des musées, aux Journées européennes du Patrimoine ainsi qu'aux autres actions municipales culturelles (le *Printemps des Poètes* en mars, La *Fête de la musique* en juin...).

> Des actions menées en faveur de tous les publics

En terme de médiation, le Musée propose des conférences et des rencontres destinées à tous les publics. La Chargée des publics conçoit et met en œuvre diverses actions notamment à caractère pédagogique et culturel en direction de publics variés : scolaires, jeunes adultes porteurs de handicap, adultes en apprentissage de la langue française etc. Pour le public individuel sont proposés des livrets-jeux ainsi que des ateliers d'initiation aux pratiques artistiques, en lien avec les collections permanentes ou les expositions temporaires.

↳ Musée d'art et d'histoire de Colombes, 2 rue Gabriel Péri -Tel : 01 47 86 38 85, musee@mairie-colombes.fr | <http://www.colombes.fr>

Annexe 2

La Médiathèque de La Marine : un concept 3ème lieu

A Colombes, comme ailleurs, on s'aperçoit aujourd'hui que les médiathèques n'apparaissent plus uniquement comme des lieux de diffusion des savoirs sous des formes multiples : elles se révèlent aussi comme des lieux de pratique culturelle et de vie citoyenne, et surtout des pôles de vie largement ouverts sur la cité et le territoire. Cette nouvelle médiathèque met l'accent sur l'importance de la mixité sociale et de l'intégration de l'équipement à la ville, en se dotant d'un espace d'accueil attractif, « espace vitrine » et en intégrant « un forum » : un espace de rencontre et de détente pour tous les usagers.

Beaucoup de bibliothèques se transforment en 3ème lieu, c'est-à-dire en espaces de vie, d'échange et de convivialité, tout en adjoignant une plus-value conséquente à la matrice initiale du 3ème lieu : le volet culturel.

Le terme désigne désormais des équipements innovants sur le plan des contenus et des services, comme la médiathèque de la Marine, recherchant une grande proximité avec ses publics, mais surtout des équipements ouverts sur l'espace public et proposant une nouvelle qualité d'accueil.

Ces exigences se traduisent en travaillant sur la modularité de l'équipement, l'ouverture des espaces qui le compose et une organisation en « univers » qui permet de décliner plusieurs ambiances en fonction des usages que l'on souhaite encourager en différents endroits.

Des bulles en verre structurent ces usages :

- une bulle « multimedia » pour visionner un film ou jouer sur une console de jeu
- une bulle « bébés-lecteurs » pour lire des albums sur des coussins
- une bulle pour travailler en groupe

Chaque bulle a une couleur et un décor différents.

Le choix du mobilier est un élément force de ce concept 3ème lieu pour créer ces ambiances recherchées et permettre aux usagers de se sentir en harmonie avec l'équipement.

Ce mobilier invite à différentes postures de lecture : assise (chaises, canapés, poufs, devant une tablette pour poser son micro-ordinateur ou sa tablette numérique...), semi-allongée sur de longs fauteuils.

Les collections sont présentées de façon innovante :

- une recherche facilitée grâce à des pôles thématiques, par exemple, sur la vie professionnelle, la famille, le développement durable, les langues
- et à des fonds mixés : des fonds adultes et enfants mélangés sur les arts et loisirs, sur les animaux
- des collections physiques et dématérialisées : 25 000 livres, des revues, le WIFI, des liseuses, des tablettes, une table numériques, des ateliers et de la médiation numériques, des ressources numériques développées : autoformations (code de la route, apprentissage des langues, soutien scolaire...), musique, livres numériques etc.

> Une salle d'animation polyvalente équipée

Pour réaliser des expositions, des petits concerts, des projections, des ateliers, des tournois de jeux vidéos, des rencontres, des débats, etc. avec vue sur l'extérieur, le long du Boulevard Charles de Gaulle et du tramway.

> Un « 1 % » culturel original

Pour rester dans le contexte de la contemporanéité du l'équipement, il a été décidé pour le « 1 % » culturel de lancer un appel à projet pour une sculpture de lumière qui annoncerait également le nom de la médiathèque.

L'œuvre de Félicie d' Estienne d'Orves de la Société Art actuel communication a été choisie. Elle s'intitule le « Rayon vert » : c'est la simulation d'un rayon vert, diffraction de la lumière du soleil sur l'horizon de la mer. Disque de lumière motorisé d'1 M suspendu, qui se déplace verticalement sur toute la hauteur de la face vitrée pendant la journée.

Ce mouvement illustre le mouvement du soleil au-dessus de la ligne d'horizon et à la tombée du soir, un rayon vert s'élance et se voit à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la médiathèque.

> Des partenaires de proximité

- une école très innovante dans sa conception architecturale (ouverture pour la rentrée 2015/2016)
- la Mairie de quartier qui vient d'être rénovée
- un Centre social et culturel

> Axes programmatiques

Outre les animations récurrentes offertes au public par les bibliothécaires (Club du livre, séances bébés-lecteurs, lectures de contes, ateliers numériques etc.) ou des séances contes par des conteurs professionnels, la médiathèque de La Marine - comme les deux autres médiathèques - s'inscrit de façon privilégiée dans les dispositifs départementaux, régionaux ou nationaux : la *Science se livre*, organisée en janvier/février par le Conseil général des Hauts-de-Seine, le *Printemps des poètes* en mars, la *Fête de la musique* en juin, les *Journées Européennes du Patrimoine* en septembre, la *Semaine bleue* en octobre etc.

📍 La Médiathèque La Marine, Boulevard Charles de Gaulle, 01 47 60 06 40

Annexe 3

Acteurs culturels (liste non exhaustive)

Diffusion : Théâtre, Spectacle vivant, Danse, Cirque, Musique

L'Avant Seine / Théâtre de Colombes

L'Avant Seine / Théâtre de Colombes est un équipement culturel majeur ancré dans un territoire en pleine évolution. Il est soutenu par la ville de Colombes et le Conseil général des Hauts-de-Seine. Dirigé depuis 2011 par Grégoire Lefebvre, c'est un carrefour d'échanges et de rencontres.

Située à quelques kilomètres de deux centres dramatiques nationaux historiques (Nanterre et Gennevilliers), dans un département où l'on compte un nombre significatif de scènes nationales ou conventionnées (Sceaux, Malakoff, Suresnes, Antony, Vanves...), à proximité immédiate de communes possédant un équipement voué à la diffusion artistique (Asnières, Courbevoie, Puteaux, Argenteuil, Neuilly,...), voisine d'une scène conventionnée pour la danse (Bezons), l'Avant Seine affirme une forte identité tout en respectant une réelle pluralité pour laquelle la municipalité de Colombes la missionne.

La programmation mêle théâtre, musique, danse, cirque, arts numériques, exposition dans des formes traditionnelles ou plus audacieuses... En 2014, une exposition crée même l'événement en envahissant chaque espace du théâtre pour clore la saison d'une façon originale. En parallèle de la programmation présentée chaque saison en mai, l'Avant Seine propose des rendez-vous réguliers ou impromptus pour surprendre le public et inviter à la découverte. Depuis quelques années, la structure renforce le champ de la médiation culturelle, notamment à travers la mise en oeuvre du dispositif « Collèges en scène ».

D'une architecture résolument contemporaine, mélange subtil de matériaux bruts et travaillés, l'Avant Seine / Théâtre de Colombes révèle un bâtiment de 2000 m² tout en transparence. Sa grande salle, petite merveille de modularité et de technicité, peut accueillir 990 spectateurs en gradin, ou être complètement mise à plat.

En 2012, le designer Etienne Bardelli dit Akroe est invité par Grégoire Lefebvre à repenser les espaces d'accueil du théâtre. Murs couverts de pans de couleurs vivifiantes, espaces délimités au sol par des parquets de bois tout en courbe, éclairages suspendus, mobilier en bois et métal... l'Avant Seine / Théâtre de Colombes devient un lieu unique et vivant, qui s'épanouit encore plus à la tombée de la nuit.

En mars 2013, un restaurant ouvre ses portes au sein du théâtre. Midi et soirs de spectacle sont désormais l'occasion de rendez-vous culinaires autant que culturels (brunch, rencontres, débats...), la Cuisine de l'Avant Seine participe pleinement à faire du théâtre un lieu destiné à tous.

En janvier 2014, un bar à vin ajoute de la convivialité au lieu en s'installant à côté du restaurant, permettant ainsi d'apprécier des œuvres ou photographies en résonance avec les spectacles de la saison. Dès l'entrée du théâtre, l'Agora est le point de rencontre des publics. En février 2014, un espace bibliothèque est aménagé pour lire, jouer ou se détendre, seul(e), entre ami(e)s, ou en famille, simplement et à toute heure de la journée.

Dernière nouveauté en date, depuis septembre 2014, le théâtre propose un service de baby-sitting pendant certains spectacles. Encore un pas pour ouvrir l'accès au théâtre au plus grand nombre.

↳ L'Avant Seine / Théâtre de Colombes, 88 rue Saint-Denis – Parvis des Droits de l'Homme, 01 56 05 00 76, <http://www.lavant-seine.com>

La Maison des Jeunes et de la Culture

La Maison des Jeunes et de la Culture / Théâtre de Colombes a été créée en 1953, répondant alors à une forte nécessité locale au niveau culturel et sportif.

Equipement conséquent, sur une superficie d'environ 5.000 m², il sait répondre à une demande de la population dans les domaines éducatifs, sociaux et culturels.

L'association est une institution de loisirs, d'éducation et de culture ouverte à tous, un lieu de rencontre identifié dans la ville.

La polyvalence des activités proposées, la diversité des adhérents imposent une organisation qui puisse susciter des échanges créatifs, avec une responsabilité bien comprise des adhérents, pour chacun et pour tous. Ses espaces (hall de circulation, hall d'accueil du cinéma) lui permettent de rencontrer un public très nombreux, comptant plus de 2500 adhérents.

↳ La Maison des Jeunes et de la Culture, 96-98 rue Saint-Denis, parvis des Droits de l'Homme, 01 56 83 81 81, <http://www.mjctheatre.com>

Le Théâtre du Hublot

Le Hublot est un lieu de résidence qui accueille pour une saison ou deux les compagnies qui s'intéressent aux écritures contemporaines. Le lieu propose ainsi un accompagnement des équipes artistiques dans le temps. Le plateau est mis à disposition des compagnies durant 1 à 6 semaines leur donnant ainsi le temps d'expérimenter et de créer. Le Hublot leur offre, en parallèle, la possibilité de s'impliquer, en fonction de leur projet, auprès de différents publics sur le territoire.

Par ailleurs, Le Hublot aime faire découvrir des structures dramaturgiques spécifiques et des écritures inattendues - textes étrangers, commandes à auteurs, adaptation de textes non théâtraux - dans et hors les murs. Le lieu cherche aussi à faire vivre le théâtre au rythme de son temps, ancré dans le monde contemporain et ses problématiques politiques, sociales et culturelles. Bien que l'axe principal reste le théâtre, le Hublot est ouvert aux mélanges des disciplines artistiques et à la poésie qu'ils font naître : théâtre d'objet, danse, musique, vidéo, arts plastique.

Enfin, la structure souhaite s'adresser à tous et encourager la mixité des publics. Le lieu mène dans cet objectif des actions culturelles et artistiques (spectacles à domicile, stages et ateliers de pratiques amateurs etc.) en direction des habitants des quartiers de la Politique de la ville. Ces projets se font en collaboration avec les artistes en résidence et des structures scolaires, municipales ou associatives dans six villes des Hauts-de-Seine : Colombes, Clichy-la-Garenne, Asnières-sur-Seine, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne et Boulogne-Billancourt.

↳ Le Hublot : 87 rue Félix Faure, 01 47 60 10 33, <http://www.lehublot.org>

La Cave à Théâtre

C'est dans le contexte de décentralisation théâtrale impulsée par André Malraux dans les années cinquante que naît à Colombes en 1959, sous l'égide de Jacques Sarthou, le fondateur du T.I.F. (Théâtre de l'Île de France), un Conservatoire d'Art Dramatique, qui deviendra en 1973 le centre d'expression et de création théâtrale puis en 1997 la Cave à Théâtre.

Poursuivant, en lien avec les populations, sa démarche artistique inséparable du contexte territorial, l'équipe de la Cave à Théâtre affirme chaque jour son engagement dans le paysage artistique et culturel à Colombes, tout au long de l'année, touchant des publics de plus en plus divers et nombreux. L'équipe artistique forte de son action quotidienne, de son engagement affectif et citoyen, participe à la démocratisation culturelle sur la cité, le département et la région. Par cette action et l'accueil de nombreuses compagnies dans son lieu, la Cave à Théâtre rayonne à l'échelle nationale et internationale.

La Cave à Théâtre accueille en son sein la compagnie Annibal et ses éléphants, active (depuis 1812 !) et reconnue largement dans les domaines du théâtre forain et de rue.

↳ La Cave à Théâtre 58, rue d'Estienne d'Orves, 01 47 80 92 19, <http://www.annibal-lacave.com/lacave/>

Arts plastiques

Le Carré des Créateurs

L'association du Carré des Créateurs fait le lien depuis une dizaine d'années entre les artistes de Colombes et la ville témoignant d'une grande diversité et richesse d'expressions. Elle anime notamment un site web présentant l'ensemble de ses membres et les particularités de leurs choix artistiques. Elle bénéficie d'un espace situé dans le quartier des Vallées qui offre un lieu d'expression où se déroulent des expositions, ateliers, stages pour adultes et enfants et autres manifestations culturelles.

↳ Le Carré des Créateurs : Square Denis Papin, 52 rue Denis Papin, <http://carredescreateur.canalblog.com>

Cinéma

L'Hélios

Après deux ans de travaux, le cinéma de Colombes a ouvert ses portes le 12 novembre 2014. Rebaptisé L'Hélios, ce cinéma au cœur du centre-ville propose dorénavant une qualité d'accueil et de projection optimales grâce à son nouvel équipement en projecteurs numériques. L'Hélios s'adresse à tous les publics : ses quatre salles sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite et des séances en version française sous-titrées sont également proposées aux personnes malentendantes. Conjuguant une offre de films grand public et des propositions de films d'auteurs en version originale, le cinéma s'adresse aussi aux plus jeunes cinéphiles en proposant chaque semaine une programmation dédiée au jeune public. Lieu de rencontres à part entière, L'Hélios accueille régulièrement des artistes, affirmant ainsi son rôle de passeur entre le 7ème Art et les spectateurs.

↳ Le Cinéma l'Hélios : 35 rue du Bournard, www.helios-cinema.fr

Musique

Le Conservatoire de musique et de danse

Des parcours de découvertes aux cycles d'apprentissages, le Conservatoire de Colombes est une structure d'enseignement et de formation innovante, un espace de vie et d'épanouissement personnel. Le projet du Conservatoire favorise indifféremment la création, la diffusion ou la valorisation des pratiques amateurs. Il est aussi un lieu de spectacles vivants et de partenariats dynamiques, un pôle majeur dans le tissu social et culturel de Colombes.

On y propose des parcours de découverte, des cursus classiques ou alternatifs dans les domaines de la musique et la danse, des parcours d'initiation (en collaboration avec l'Education nationale), des parcours d'approfondissement pour les adultes amateurs, ainsi que de multiples ateliers ou cours complémentaires.

Bâtiment à l'architecture moderne situé en centre ville, il offre des espaces intérieurs et extérieurs intéressants, susceptibles d'accueillir expositions, performances ou déambulations.

↳ Le Conservatoire de musique et de danse : 25, rue de la Reine Henriette, 01 47 60 83 83

Le Caf'muz

Installé au cœur des Fossés-Jean et récemment réaménagé, le Caf'muz promeut l'accès à la pratique musicale auprès de tous, et en particulier auprès des jeunes de 11 à 25 ans.

L'objectif de la structure est d'encourager l'apprentissage artistique en proposant des cours et des ateliers de musique ouverts au plus grand nombre, au sein de locaux adaptés aux répétitions et à l'enregistrement des musiques amplifiées. À ce jour, le Caf'muz accueille une centaine d'utilisateurs dans le domaine de la musique (guitare, basse, batterie, piano), de la danse (orientale, hipp-hop) et du théâtre, en collaboration avec la Compagnie du Théâtre du Kalam. Des résidences, enregistrements, stages musicaux (en période de vacances

scolaires) sont également organisés. Plus d'une cinquantaine de groupes en profitent actuellement. Depuis janvier 2013, ces ateliers font l'objet de rencontres élargies et sont valorisés dans le cadre d'événements publics.

Enfin, le Caf'muz se démarque sur le territoire par sa programmation musicale riche et qualitative tournée vers les musiques actuelles, jazz et musiques du monde principalement.

↳ Le Caf'muz : 31, rue Jules Michelet, 01 46 49 05 54

Écriture, lecture

Réseau des médiathèques

La Lecture publique à Colombes est constituée d'un réseau de 3 équipements avec 37 professionnels dont 1 médiateur du livre :

- la médiathèque **Jacques Prévert, au centre ville**, avec 1600 M² qui joue le rôle de centre ressources (collections les plus importantes, personnel plus nombreux car bâtiment sur 3 étages)

↳ La Médiathèque Jacques Prévert, 6, passage Jacques Prévert, 01 47 84 85 46

- la médiathèque **Jules Michelet, dans le quartier des Fossés-Jean**, actuellement dans un espace d'environ 300 M², qui va en 2015 déménager dans des locaux transitoires pour au moins 3 ans en attendant la livraison d'un nouveau bâtiment fin 2018/début 2019, comprenant une médiathèque de 850 M² avec une ludothèque, un Centre socio-culturel et des locaux associatifs : cet équipement sera la figure de proue du quartier reconfiguré grâce à un vaste projet ANRU.

↳ La Médiathèque Jules Michelet, 11, rue Jules Michelet, 01 47 80 57 38

- La nouvelle médiathèque de **La Marine, dans le quartier du Petit-Colombes**, au pied du tramway T 2 qui va vers le quartier de La Défense, d'une superficie de 1100 M² (dont 100 M² en sous-sol pour accueillir au calme une salle d'étude et 1000 M² en RDC, donnant sur un square paysagé, pour les différents espaces, la salle d'animation et les bureaux du personnel. Inscrite de façon très visible dans ce premier éco-quartier, elle a pour vocation de fédérer « l'ancien » public et le « nouveau », tant dans ses offres que dans sa conception.

Cette nouvelle médiathèque porte le nom de « **La Marine** », nom choisi par vote des habitants : il fait référence au fait qu'à son emplacement existait une base logistique de la Marine nationale.

↳ La Médiathèque La Marine, Boulevard Charles de Gaulle, 01 47 60 06 40

Ainsi du concept d'une médiathèque centrale avec deux annexes, la Ville voit son réseau évoluer vers une médiathèque centrale et deux médiathèques de proximité de bonne superficie et avec des identités complémentaires et affirmées.

Le réseau est un réseau solidaire et s'inscrit dans la modernité technologique professionnelle : espaces publics numériques, automates de prêts/retours, liseuses, ressources numériques, ateliers multimedia...)

Depuis 2011, le réseau bénéficie d'un portail internet autonome :

<http://mediatheques.colombes.fr/>.

Écritures colombines

Cette association propose plusieurs types d'ateliers d'écriture pour les particuliers : écriture de nouvelles, écriture autobiographique, individuelle ou collective, en direct ou à distance.

↳ Écritures colombines : ecriturescolombines@gmail.com, 06 22 04 04 98, <http://www.ecriturescolombines.fr>

La Librairie Les caractères

Librairie indépendante et généraliste, littérature française, étrangère, classique et contemporaine, BD.

↳ Les Caractères : 17 rue du Maréchal Joffre, 01 47 85 27 94 | sur Facebook

La Librairie Le Bac à fables

Librairie spécialisée jeunesse

↳ Le Bac à fables : 3 rue de la Concorde, 01 47 81 13 56

Les Éditions du Lamantin

Maison d'édition et promotion de l'écriture auprès des enfants

↳ Les Éditions du Lamantin, 83 rue Edouard Vaillant, 06 99 41 71 58, contact@lelamantin.fr

Patrimoine

Archives

Elles conservent les dossiers et documents produits par les instances locales, du XVII^e siècle jusqu'à nos jours. Parchemins et dossiers papier côtoient ainsi documents figurés (plans, photos, diapositives, vues numériques) et collections particulières (journaux, affiches).

Par-delà la mission de sauvegarde de ce patrimoine, il s'agit aussi pour le service de collecter, de classer, d'informatiser la signalétique des fonds et d'en faciliter la communication. Par ailleurs, cet établissement a vocation à participer à des actions de valorisation culturelle (conférences, expositions, publications, ateliers pédagogiques...).

Depuis 2005, le service est situé place Henri-Neveu à proximité de l'Hôtel de Ville. Les archives contemporaines et les documents en attente d'élimination sont eux stockés dans une annexe.

La salle de lecture peut accueillir 5 personnes. Elle est équipée d'un lecteur-reproducteur de microfilms et de 2 ordinateurs qui permettent de consulter les bases de données ou les archives numérisées. Une bibliothèque historique est à disposition du public.

↳ Les Archives : 14-16 Place Henri Neveu, 01.47.60.83.11

Amis du Musée d'Art et d'Histoire de Colombes

L'association des Amis du Musée d'Art et d'Histoire de Colombes travaille à la collecte de documents, témoignages, objets jugés pouvoir enrichir les collections du Musée. Elle organise des conférences tous les premiers samedis des mois pairs et publie un bulletin semestriel : le Muséofil. Une permanence se tient tous les jeudi (hors vacances scolaires) de 17h à 19h au 6 rue du 11 novembre 1918.

↳ 4, Place du Général Leclerc, 01.47.82.06.54, museofil@wanadoo.fr

Autres acteurs (liste non exhaustive)

Direction de la Famille > Jeunes de 3 à 11 ans

La Direction de la Famille propose aux enfants âgés de 3 à 11 ans des accueils de loisirs maternels et élémentaires, œuvrant sur le temps péri-scolaire et extrascolaire. Outre des activités d'accompagnement scolaire pour les élémentaires, ces structures initient des ateliers divers, des dispositifs de sensibilisation plus développés, comme la participation au concours photo du Musée pendant l'été ou au réseau « Aux arts et caetera » ainsi que des sorties sur Paris ou dans des lieux phares relevant de leurs projets.

En période scolaire l'accueil se fait tous les jours du lundi au jeudi de 7h45 à 9h et de 16h30 à 18h30, le mercredi de 7h45 à 9h00 et de 12h00 à 18h30, et le vendredi de 7h45 à 9h00, de 13h30 à 16h30 créneau durant lequel les Temps d'Activités Pédagogiques ont été mis en place dans le cadre de la Réforme du rythme scolaire et de 16h30 à 18h30 des activités « temps libres ». Pendant les vacances l'accueil est assuré du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30.

↳ Les Accueils de loisirs maternels : Place de la République, 01 47 60 80 83

↳ Les Accueils de loisirs élémentaires : Place de la République, 01 47 60 80 70

Direction de la Jeunesse et des Sports > Jeunes de 12 à 25 ans

L'Espace Ados

Équipement incontournable de la jeunesse colombienne, l'Espace ados est le siège de multiples activités artistiques, culturelles et ludiques spécifiquement dédiées aux 12-17 ans.

L'Espace ados propose un large choix d'activités tout au long de l'année, qui permettent aux ados de laisser libre cours à leur imagination et à leurs talents, tout en évoluant au sein d'un environnement cadré. Divers projets au long cours sont également montés durant l'année : spectacles et concerts, séjour avec les résidents de Perce-Neige, séjours artistiques à Groix, ateliers créatifs au musée, etc.

↳ Les Espace Ados : 11 rue Marcelin Berthelot, 01 47 86 11 28

L'Espace numérique et audiovisuel ou Maison de l'Image et du Multimédia

Pour tous les jeunes de 10 à 20 ans qui aiment la vidéo et souhaitent manipuler les images, la Maison de l'Image et du Multimédia les accueille et les aide à mener à bien leurs projets photo, vidéo et radio.

↳ La Maison de l'Image et du Multimédia : 17 rue Taillade, 01 47 60 41 81, sur Facebook

L'Espace Orientation et Information

L'Espace Orientation et Information est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation dédié aux 16-25 ans. Il comporte plusieurs volets dont un service Responsabilisation, un Bureau d'Information Jeunesse et un service d'accompagnement à la scolarité au sein des quartiers qui permet aux jeunes de la sixième à la terminale de se retrouver pour bénéficier d'une aide méthodologique et d'un accompagnement dans leur travail scolaire. Durant les vacances scolaires les jeunes du collège peuvent s'inscrire sur des ateliers tels que : stages de révisions, ateliers d'arts plastiques, écriture poétique, ou diverses sorties culturelles.

↳ L'Espace Orientation et Information : 27 avenue de l'Europe, 01 47 60 82 60

Direction du développement social et de la santé publique > Seniors et plus

Le Service Intergénérationnel

Le service Intergénérationnel propose à ses abonnés de nombreuses activités : découvertes de villes et musées, sorties et spectacles, randonnées ou activités multiples, conférences etc. au rythme d'une programmation par trimestre. Le service propose également des activités à dimension sociale et solidaire : projets intergénérationnels *Atout'âges*, parrainages, colocations etc.

↳ Le Service Intergénérationnel : 2 rue du Président Salvador Allende, 01 47 84 21 94

Action sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est l'outil essentiel de la politique sociale municipale, et œuvre dans des domaines aussi variés que l'éducation, le logement, l'emploi, le handicap ou la dépendance. Il est composé des services : Mission Handicap, Réussite éducative, CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes âgées), Senior Handicap et d'une Cellule financière.

↳ Le CCAS : 5, rue de la Liberté, 01.47.60.43.90

Le Service Mission Cohésion sociale

L'équipe de la Mission Cohésion met en œuvre la Politique de la Ville qui consiste en un ensemble d'actions visant à valoriser certains quartiers urbains et à réduire les inégalités sociales entre territoires. C'est une politique contractuelle qui engage l'Etat et les collectivités territoriales (Régions, Conseils généraux, Intercommunalités, Communes).

Ces partenaires liés par un cadre contractuel (Contrat Urbain de Cohésion Sociale jusqu'en 2014 et Contrat de Ville à partir de 2015) s'engagent, à partir d'objectifs généraux et de programmes opérationnels, à intervenir sur un territoire et à mettre en œuvre un certain nombre d'actions relevant à la fois de la cohésion sociale et culturelle, du cadre de vie et du renouvellement urbain, du développement de l'activité économique et de l'emploi. L'équipe des Chargés de Développement Local sont susceptibles de pouvoir mettre en relation les différents acteurs associatifs et municipaux oeuvrant dans ces objectifs.

↳ Mission Cohésion sociale : 22 rue Arago, 01 41 19 47 71, 01 41 19 47 70

Centre sociaux et culturels

Au nombre de trois, les actions des CSC des Fossés-Jean, d'Europe et du Petit-Colombes contribuent, différemment chacun, aux objectifs suivants :

- Permettre la pratique d'activités éducatives et de loisirs pour le plus grand nombre,
- Enrichir la vie culturelle locale,
- Favoriser l'éducation des enfants et des jeunes, la formation personnelle des adultes,
- Contribuer activement à la vie du quartier en stimulant la vie sociale, les échanges entre les habitants,
- Lutter contre toutes les formes d'exclusion et de racisme.

Structures de proximité résolument tournées vers les habitants, elles proposent de façon variable des activités pour les enfants, les jeunes et les adultes, un programme de randonnées, spectacles, fêtes, sorties, animations etc., un accueil de loisirs pour les enfants de 4 à 11 ans, un accueil des jeunes de 12 à 15 ans, un accompagnement à la scolarité pour les enfants et jeunes du CE1 à la 3ème, des ateliers d'alphabétisation, de FLE et de Socialisation Linguistique pour les adultes. Elles assurent également des permanences de médiation dans les domaines de la famille, de la petite-enfance, du droit etc.

Les CSC d'Europe et du Petit-Colombes bénéficieront de nouveaux locaux dès 2016. Le CSC des Fossés-Jean verra ses nouveaux locaux sortir de terre en 2019, suite au vaste projet ANRU mené sur le quartier depuis 2012.

↳ Centre social et culturel des Fossés Jean : 11, rue Jules Michelet, 01 42 42 86 76, <http://www.csc-fossesjean.com>

↳ Centre social et culturel Europe : 34, avenue de l'Europe, 01 47 84 89 67

↳ Centre social et culturel du Petit-Colombes : 213, rue Colbert, 01 47 81 24 91

Tumclasst

Tumclasst, « Tout un monde de convivialité de ludisme d'animation de solidarité sans télé », est une association qui vous invite à l'ouverture à l'autre. Son équipe a la volonté de favoriser la compréhension du monde et des enjeux à venir, de privilégier les loisirs (lecture, jeux...) au gavage des modèles pernicieux et sous-jacents des séries et des pubs, de développer un outil associatif, support de projets et d'actions à inventer et construire ensemble, dans le cadre des valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

D'où l'étrange diversité des actions proposées : laverie, bouquiniste, débats citoyens et formations de jeunes, mise à disposition de journaux sans pub, salon de thé et produits bios et issus du commerce équitable, écrivain public bénévole et vente de crêpes....

↳ Tumclasst : Place Facel Vega, gare du Stade, 09 52 15 26 69, <http://www.tumclasst.org>

La passerelle, régie de quartier du Petit-Colombes

Les actions de la régie de quartier La Passerelle ont pour objectif de contribuer à l'insertion socio-professionnelle des habitants de Colombes.

La régie de quartier intervient sur trois domaines d'activité : le bâtiment second œuvre, les nettoyage et entretien, les espaces verts et l'environnement.

Elle répond aux attentes de ces divers clients : professionnels, bailleurs sociaux, particuliers.

La régie a également pour vocation de favoriser le lien social entre les habitants notamment concernant le quartier du Petit-Colombes. Dans ce sens, de nombreuses manifestations sont organisées en partenariat avec les associations de la ville afin de favoriser les rencontres entre les habitants et de faire émerger des initiatives locales.

La régie est en relation perpétuelle avec les acteurs de l'emploi du territoire (ANPE, Mairie, Maison pour l'emploi, Mission locale, Espace insertion...), de même avec les partenaires financeurs (Fonds social européen, Direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Conseil général des Hauts de Seine).

↳ La Passerelle, régie de quartier : 24 Place Louis Aragon, 01 42 42 25 83

Réseau des acteurs sociaux

Constitué et animé par les travailleurs sociaux, ce réseau couvre des équipements très divers, la CAF, le CCAS ainsi que les assistantes sociales des Circonscriptions de vie sociale, l'Espace insertion. Il se fait le relais de l'actualité culturelle auprès des usagers des équipements qui le composent, ces derniers pouvant aussi proposer des expositions.

↳ Direction de La Culture : Carmin Richez, chargée de projets culturels, 01 4 760 81 59

Environnement

Coulée Verte

Structure de la Direction de l'Espace public, service Ecologie urbaine.

Chemin de fer devenu un véritable corridor écologique, la Coulée Verte est le lieu idéal pour découvrir une faune et une flore étonnantes à Colombes. De par sa gestion écologique, elle offre un paysage d'aspect naturel. Ancienne voie ferrée de 1883 à 1979, reconquise par la nature durant 15 ans, la Coulée Verte a été aménagée en tant que site de sensibilisation à l'environnement en 1995. Des rails et des traverses de chemin de fer toujours en place rappellent l'histoire des lieux. Equipé de deux anciens wagons et d'un chalet pédagogique, c'est un lieu de découverte de l'environnement pour les écoles comme pour les adultes, inscrit au schéma départemental des Espaces naturels sensibles.

Cette promenade longue de 850m se caractérise par la présence de deux zones bien distinctes et complémentaires : la partie nord en sous-bois, au cœur d'une zone particulièrement colonisée par la nature, la partie sud, plus aérienne, offre une balade au milieu de prairies et se termine par un espace de jeux pour enfants, à la rue Félix Faure.

Centre Nature

Structure de la Direction de l'Espace public, service Ecologie urbaine.

Ouvert en 1936, le Centre Nature est un jardin dédié à l'observation et l'apprentissage. Un endroit étonnant qui accueille de nombreuses expositions, animations et ateliers découvertes. Situé entre la gare du Stade et la petite église St Etienne St Henri, le Centre Nature est un lieu surprenant. De la rue, on ne peut deviner ni sa superficie (2900m²), ni ses richesses. Ce jardin pédagogique est une mosaïque de milieux où s'entrecroisent jardinets à thèmes (plantes médicinales ou de sorcières), bassins et mares, petit bois d'ormes, pelouses, verger, potager des enfants...

Cet ensemble, propice à la rêverie et à l'observation, est complété par une scénette de plein air, un cabanon musée qui présente de vieux outils et enfin une salle polyvalente qui accueille spectacles, conférences, ateliers et expositions. Le Centre Nature accueille enfants et adultes à l'occasion des animations qu'il organise.

📍 Le Centre Nature : 16 rue de Solférino, 01 47 80 35 87, centre-nature.colombes@orange.fr

Parc Lagravère

Le parc Pierre-Lagravère est, avec ses 26 hectares en bord de Seine destinés à la flânerie et aux sports, le poumon vert de Colombes.

Ce long couloir vert qui borde la Seine, situé entre les ponts de Bezons et de Colombes, offre une agréable promenade aux piétons et aux circulations douces, entre eau et végétation. Le parc est dédié aux sports, aux jeux et aux loisirs, s'intégrant aux parcours buissonniers qui relient tout Alto-séquanais à une zone environnementale en moins d'un quart d'heure à pied, et au dispositif Parcs-courons qui propose des activités encadrées gratuites.

Deux passerelles enjambent l'autoroute A86 et conduisent les piétons vers une butte artificielle plantée d'espèces semi-forestières : tilleul, érable, hêtre, pin sylvestre. Cette butte forme aujourd'hui un boisement dense qui sépare le parc de l'autoroute sur le plan visuel comme sur le plan acoustique. De vastes pelouses entrecoupées de massifs boisés s'étendent en contrebas de la butte. Les arbres sont regroupés par essence – charmes, robiniers, platanes, marronniers – et alternent avec des arbustes à fleurs ou à feuillage coloré – cornouillers, seringat, oliviers de Bohême ou symphorines à fruits blancs. Depuis quelques années, les lisières des boisements et des grandes plaines engazonnées sont traitées en prairies afin de favoriser un développement plus naturel de la faune et de la flore.

📍 Ile Marante

R'urban

Le projet R-Urban propose d'aborder de manière concrète le concept d'écologie urbaine au travers de la mise en œuvre de trois actions phares :

- un pôle d'agriculture urbaine civique et d'activités culturelles pédagogiques, situé au Fossés-Jean au 4-12 rue Michelet
- un pôle ressourcerie et plateforme d'éco-construction
- un pôle résidentiel coopératif écologique

Cette stratégie implique activement les Colombiens, de diverses conditions sociales et culturelles, dans des expériences de transformation des modes de vie urbains à échelle locale, tout en participant à leur dissémination à échelle européenne.

Ce projet est piloté par l'Atelier d'Architecture Autogérée et la Ville de Colombes. Il bénéficie d'une subvention de la Commission Européenne dans le cadre du programme LIFE+ pour la Gouvernance Environnementale.

📍 R'Urban – Atelier d'architecture autogérée : <http://r-urban.net/>, 01 53 26 72 20